



**Albert Guigui**

Grand Rabbin de Bruxelles

■ Cette semaine, les juifs fêtent Hanoucca, alors que les chrétiens célébreront Noël. Il n'y a, en apparence, aucun rapport entre les deux fêtes. Leur concomitance, cette année, peut pourtant nous engager à beaucoup de choses.

vent dans l'attente. Les juifs attendent chaque jour l'avènement messianique. Les chrétiens, quant à eux, attendent le retour du Christ: la parousie. Vivre dans l'attente ne signifie pas vivre les bras croisés. Vivre dans l'attente signifie: agir. Agir en vue de créer un espace dans lequel le Messie attendu pourrait arriver. Ensemble, nous devons œuvrer pour un monde où la dignité de l'homme est respectée. Nous devons favoriser une collaboration active, présente et adulte sur les grands problèmes d'aujourd'hui et notamment sur les grands problèmes de société: droits de l'homme, respect de la personnalité humaine, droit à la vie et surtout la protection de l'environnement, etc.

Hanoucca, et certainement la fête de Noël, nous invitent à garder les yeux ouverts. Elles nous apprennent à améliorer la qualité de notre regard afin de faire de nous des observateurs attentifs, responsables et non des observateurs préoccupés par l'usage de ce qu'ils voient à d'autres fins que le bien pour notre prochain.

### Serrons-nous les mains

Ce regard sur l'autre doit nous engager et nous encourager à puiser force et courage chez l'autre. C'est ainsi que nos sages expliquent une habitude qui est entrée dans les mœurs mais dont on ne connaît ni l'origine, ni le sens. Pourquoi, quand deux personnes se rencontrent, se serrent-elles la main pour se saluer? Quelle est l'origine de cette habitude et que signifie ce geste d'amitié?

Dans la tradition juive, chaque lettre en hébreu a une valeur numérique. Le mot hébraïque Yad qui signifie "main" a comme valeur numérique 14. Et quand deux mains se serrent pour se saluer, les deux mains ont comme valeur numérique 28.

Un autre mot hébraïque a comme valeur numérique "28". Il s'agit du mot "Koah" qui veut dire "force".

Quand deux personnes se serrent la main, chacun cherche à procurer de la force et du courage à l'autre. Chacun cherche à puiser la force et le courage d'entreprendre chez son ami qu'il vient de rencontrer.

Le monde en général et notre Europe en particulier sont plongés dans la tristesse et la morosité. Les terroristes qui sèment la mort à Paris, Bruxelles, Berlin et ailleurs dans le monde ont créé un climat de pessimisme ambiant. La crise économique que nous connaissons depuis quelques années continue à sévir. Ne cédon pas à la peur. Ne cédon pas au désespoir.

Serrons-nous les mains les uns les autres. Serrons-nous les mains pour dire non à toute forme de racisme, d'islamophobie et d'extrémisme. Serrons-nous les mains pour dire oui à une Europe ouverte et tolérante. Serrons-nous les mains pour apporter un surplus de lumière à tous ceux et toutes celles qui se trouvent dans le besoin. Serrons-nous les mains pour nous donner la force et le courage d'entreprendre.

Ne l'oublions jamais, un peu de lumière peut chasser beaucoup d'obscurité. Faisons-en sorte que ces lumières de Hanoucca et de Noël puissent rayonner de tous leurs feux dans nos foyers respectifs et nos cités. Faisons-en sorte que ces fêtes soient porteuses de joie et de bonheur.

## OPINION

# La médecine préventive? Chronique d'une mort annoncée

■ Une décision de l'Inami met à mal son avenir en risquant de décourager des vocations et d'engendrer des pénuries.



**Mikael Petitjean**

Citoyen, époux, père de deux filles, et professeur d'université à ses heures perdues

**M**on épouse est médecin généraliste. Née dans le cœur du Borinage, elle a cette "fibre sociale" en elle, qui l'a poussée, sans surprise, vers la médecine préventive. En tant qu'économiste, je peux vous dire que cette décision fut un très mauvais calcul financier. Mais elle aime profondément son métier et j'en suis ravi. La particularité d'un médecin qui travaille à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) ou dans les centres de médecine scolaire est qu'il ne délivre aucune attestation de soins. Ce sont des services gratuits. Le travail de dépistage réalisé en médecine préventive peut déboucher sur une attestation, mais elle sera délivrée par le médecin traitant ou un spécialiste.

Or l'Inami a récemment choisi d'utiliser le nombre d'attestations de soins pour déterminer les "vrais médecins productifs", ceux qui auront encore le droit de recevoir des "avantages sociaux" pour constituer leur pension complémentaire. Le message est clair: "si vous ne produisez pas d'attestations de soins, oubliez votre pension complémentaire ou décidez-vous enfin à faire de la vraie médecine". La logique suivie par l'Inami est implacable: comme il n'y a pas d'attestations de soins, la médecine scolaire et les consultations ONE ne rentrent pas dans le cadre de l'Assurance Maladie Invalidité. Le Conseil supérieur de la santé l'a confirmé dans une note en 2018. Quand on y réfléchit, c'est absurde: comment peut-on exiger des attestations de soins lorsque la loi impose la gratuité des inspections de médecine scolaire et des consultations ONE?

Mon épouse preste également 11 heures par semaine dans un centre de planning familial où elle produit des attestations. Pas de chance: ce n'est pas assez. Pour obtenir les avantages sociaux, il aurait fallu atteindre 13 heures d'activités productrices en attestations. Comme indiqué dans l'Arrêté royal du 19 septembre 2019, l'application de ce "seuil magique" est rétroactive et porte sur les deux dernières années d'activité, soit 2017 et 2018, sans aucune marge de manœuvre pour 2019. Fixer un seuil de cette manière démontre l'objectif purement financier qu'il fallait atteindre.

À l'ONE, mon épouse pratique un examen clinique et réalise des vaccinations respec-

tant le calendrier vaccinal recommandé par le Conseil supérieur de la santé. Dans le centre de médecine scolaire pour lequel elle travaille et dont la tutelle porte sur plus de 14 000 enfants, elle pratique un examen médical systématique et approfondi; elle réalise les vaccinations recommandées par le Conseil supérieur de la santé. Elle pratique les intradermos pour le dépistage de la tuberculose dans la population des étudiants infirmiers. Elle gère les cas de maladies transmissibles à l'école afin d'éviter les épidémies. Elle identifie les enfants maltraités, battus ou même victimes de sévices sexuels. Elle prescrit une chimioprophylaxie en cas de méningite bactérienne dans la population des élèves concernés. Ces soins auraient généré une attestation dans le milieu curatif. Qui plus est, en cas de dépistage d'une pathologie, elle envoie l'enfant chez son médecin traitant ou un spécialiste, qui lui génère alors une attestation de prise en charge curative. En identifiant la pathologie suffisamment tôt, elle permet d'éviter un gaspillage de ressources ultérieures.

En calculant le nombre total d'enfants qu'elle voit chaque année, elle aurait généré plus de 3500 attestations de soins si elle avait travaillé dans "le curatif". Mais pas de chance: les enfants ne paient pas d'attestations de soins et, pour être reconnu comme un "vrai médecin", il faut en produire.

Étant donné un tarif horaire de 55 euros brut de l'heure, des horaires fragmentés sur la journée et la suppression des avantages sociaux, plus aucun jeune médecin ne pourra se permettre d'y consacrer du temps. Les consultations ONE et les Services de Promotion de la Santé à l'École (SPSE) manquent déjà cruellement de médecins. La suppression des avantages sociaux va aggraver cette pénurie. L'avenir de la médecine préventive est hypothéqué.

Il y a fort à parier qu'on fera marche arrière lorsque le dysfonctionnement sera indubitable. On redécouvrira le risque de ne plus couvrir suffisamment bien la population scolaire, en matière de vaccination notamment. C'est profondément dévalorisant pour les médecins qui avaient fait de la médecine préventive une vocation, mais c'est surtout dangereux pour les plus jeunes d'entre nous dont la santé est en jeu.